

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire Danielle Casanova
Ecole élémentaire et IME Danielle
Casanova
Argenteuil (Val d'Oise - 95)**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

Novembre 2011 – N° 0951060L-0951276W_RT2

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

**Groupe scolaire Danielle Casanova
Ecole élémentaire et IME Danielle
Casanova
Argenteuil (Val d'Oise - 95)**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

Novembre 2011 – N° 0951060L-0951276W_RT2

URS FRANCE

	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Ophélie Encelle	Ingénieur d'Etudes
Vérificateur	Olivier Aelion	Ingénieur Sénior
Approbateur	Richard Sumner	Directeur Adjoint

Référence document URS n° PAR-RAP-11-07219-C

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*¹. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

L'école élémentaire et l'institut médico-éducatif (IME) Danielle Casanova (ETS n° °0951060L et n°0951276W) font partie du groupe scolaire Danielle Casanova à Argenteuil (95). L'école élémentaire Danielle Casanova, située au 79 rue de Jolival, occupe la partie nord-ouest du groupe scolaire et accueille des enfants âgés de 5 ½ à 11 ½ ans 4 jours par semaine, entre 8 h 30 et 16 h 30, ainsi que du personnel adulte. L'Institut Médico-Educatif : Ecole intégrée Danielle Casanova Institut pour déficients auditifs se trouve au nord-est du groupe scolaire et est accessible depuis la rue de Jolival ou depuis le 22 et 26 rue de Picardie. Cette école accueille des enfants âgés de 0 à 20 ans, de 8h à 17h, 5 jours par semaine, ainsi que du personnel adulte. Une école maternelle, située dans la partie sud du groupe scolaire, a fait l'objet d'un diagnostic séparé.

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence la proximité de l'ETS avec plusieurs anciens garages automobiles (dont un contigu au groupe scolaire au sud-ouest et 2 autres situés à environ 60 et 130 m en position latérale hydraulique du groupe scolaire) et a conclu à des potentialités d'exposition par :

- ingestion de sols superficiels, et
- inhalation de substances volatiles dans l'air intérieur des bâtiments.

Le réseau d'alimentation en eau potable des ETS ne traverse pas les sites BASIAS repérés au cours de l'étude. Ainsi, l'eau potable n'est pas considérée comme un vecteur de transfert.

Résultats des investigations

Des investigations de phase 2 ont été menées sur les milieux suivants :

- les sols superficiels : 3 échantillons prélevés dans la cour de récréation de l'ETS et 2 échantillons témoins prélevés à l'extérieur de l'ETS, hors zone d'influence des sites BASIAS ;

¹ BASIAS : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

- l'air du sol sous dalle : un échantillon dans un couloir donnant à la SEHA (Section pour Enfants présentant des Handicaps Associés) et un échantillon à proximité du logement du gardien ;
- l'air du vide sanitaire situé sous la cantine ; et
- les gaz du sol : un échantillon en bordure extérieure d'une salle de cours et un échantillon en bordure extérieure de la cantine.

Les substances recherchées dans les milieux investigués sont celles susceptibles d'être présentes en lien avec les anciennes activités des sites BASIAS.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations ont montré que :

- les teneurs mesurées dans les sols superficiels sont comparables au fond géochimique local et aux gammes de valeurs couramment observées dans les sols « ordinaires » en France ;
- le PCE, le toluène et les xylènes ont été détectés localement dans l'air sous dalle ou l'air du vide sanitaire. Les concentrations estimées dans l'air intérieur sur la base des concentrations mesurées dans l'air sous dalle et l'air du vide sanitaire sont inférieures aux bornes basses des intervalles de gestion définis dans le guide de gestion des résultats des diagnostics.

Ainsi, les investigations menées au droit de l'ETS nous permettent de conclure que la qualité des sols superficiels, de l'air sous dalle et de l'air du vide-sanitaire ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement de l'école élémentaire et l'IME Danielle Casanova (ETS n° 0951060L et n°0951276W) en **catégorie A** : « les sols de l'établissement ne posent pas de problème. »

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».